



Etablissement Agréé et Homologué par l'Etat

Historique

L'EGM a été fondée en 2005. Nous dispensons des formations en musique, danse et théâtre, à des étudiants de tout âge et de tout niveau (à partir de 5 ans). L'EGM est le Premier Conservatoire de musique ® à Madagascar, Etablissement AGREE ET HOMOLOGUE PAR L'ETAT.

Tous nos enseignants sont des professionnels ayant au moins 20 ans d'expériences, tous titulaires d'une Autorisation d'Enseigner et sont diplômés de l'enseignement supérieur (Master , Doctorat...)

FORMATION ACADEMIQUE (cycle long)

Nos horaires :

01 (UN) cours de 2h/semaine, 01 (UNE) fois par semaine (01H en classe de théorie ; 01H de pratique, en suivi individuel)

Horaire au choix (selon disponibilités) : mercredi OU samedi, ou autre jour pour les travailleurs et universitaires.

Le centre est ouvert tous les autres jours sauf le vendredi après-midi et le dimanche.

Rentrée prochaine: Janvier 2018, Date limite : Samedi 27 janvier 2018

Dossiers :

- 01 photocopie CIN des parents (père ou mère), légalisé ou non, si mineur
- 01 certificat de résidence (de l'élève ou des parents)
- 01 formulaire à remplir (contrat d'admission à retirer au secrétariat)

Tout dossier incomplet ne sera pas considéré

Les frais de cours :

- Frais de cours : 180.000 Ar/trimestre
- Droit d'inscription : 100.000 Ar/an

-Documents offerts à l'élève à son inscription: 01 cahier de correspondance, 01 carte d'étudiant, 01 guide de l'élève du conservatoire, 01 exemplaire du règlement intérieur
-01 instrument sera mis à disposition de l'élève à chaque cours (sauf violon)

-Les documents de cours restent gratuits pour cette année. Pour l'année scolaire prochaine, les élèves devront se procurer des manuels correspondants à leur niveau auprès du secrétariat.

Les frais de cours sont fixes indépendamment du nombre d'élèves inscrits.

Avant admission, tout élève doit s'acquitter en entier des droits et frais correspondants.

IMPORTANTS :

1) L'année scolaire se termine en Juillet 2018. Il EST STRICTEMENT INTERDIT D'ARRETER EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE SOUS PEINE DE SANCTIONS.

2) Des examens trimestriels sont organisés. Ils sont obligatoires.

Les élèves ont droit à un relevé de notes (bulletin scolaire) sur demande.

3) Un concert annuel est traditionnellement organisé. Parents et les élèves s'engagent à prendre part aux billets pour soutenir l'école. Le prix d'un billet est de l'ordre de 10.000Ar-20.000Ar

PS :

-Pour de plus amples informations, nous vous conseillons de contacter la Responsable aux admissions au 033 15 812 45/ 034 14 812 45

GAGNEZ 50% DE REMISE SUR LES DROIT D'INSCRIPTION

Imprimez cette brochure et gagnez 50% de remise sur les droits d'inscription (soit 50.000 Ar au lieu de 100.000Ar) pour toute inscription jusqu'au 27 janvier 2018.

Pour cela, vous n'aurez qu'à répondre à la question suivante :

Où avez-vous entendu parlé de l'EGM ?

Réponse :.....